Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 056-265601898-20260916-0416092026-DE

République Française
Département du Morbihan
CCAS de PLOURAY

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16/09/2026

Référence
04/16/09/2026

Objet de la délibération
DM n°2 Budget SAD - Crédits de fonctionnement

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	7	9

Date de la convocation
07/09/2026

Date d'affichage
07/09/2026

Vote
A la majorité Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de PONTIVY
Le : 23/09/2026

Et

Publication ou notification du : 23/09/2026

L' an 2026 et le 16 Septembre à 16 heures 30 minutes , le Conseil d'Administration du CCAS de PLOURAY, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil sous la présidence de Michel MORVANT.

Présents : MORVANT Michel, GUILLANIC Floriane, BARGUIL Isabelle, LE GAC Claudine, GUIFFES Eric, LEMAIRE Brigitte, PERRET Marie-Pierre.
Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BIHAN Catherine à Mr MORVANT Michel, MOSINSKI Annie à Mme LE GAC Claudine.
Excusé(s) : Mme BERTEAUX Marine.
Absent(s) : Mme RAOULT Elise, MM : MICHEL Guy, TABARIC Martial.

A été nommée secrétaire : GUILLANIC Floriane

Objet de la délibération : **DM n°2 Budget SAD - Crédits de fonctionnement**

Le Maire informe l'Assemblée que le budget qu'elle a adopté doit faire l'objet de certaines modifications. Le but est d'équilibrer les crédits en dépenses de fonctionnement liés aux dépenses mandatées et celles à venir d'ici la fin de l'exercice.

Les écritures correspondantes sont :

SECTION FONCTIONNEMENT
DEPENSES

c/6251 (Chapitre 011) Déplacements	-600,00€
c/64111 (Chapitre 012) Rémunération	+400,00€
c/6588 (Chapitre 016) Autres dépenses de structure	+200,00€

Le Conseil décide de procéder à ces écritures.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 17/09/2026
Le Président
Michel MORVANT

MAIRIE DE PLOURAY (Morbihan)